

C.E.R.A.

120, rue de Javel
75015 PARIS

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

AUDITEURS & CONSEILS ASSOCIES SA

NEXIA International

33, rue Daru

75008 PARIS

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

SOCIETE D'APPLICATIONS TECHNOLOGIQUES
D'IMAGERIE MICRO-ONDE
« SATIMO »

Société Anonyme au capital de 691 041 €

Siège social : 17, Avenue de Norvège,

91140 VILLEBON SUR YVETTE

RCS EVRY : 340 342 153

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SATIMO SA , tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « Faits marquants de l'exercice » de l'annexe concernant l'apport partiel d'actif de l'activité industrielle à la société SATIMO INDUSTRIES SAS, dont les incidences ont été mentionnées dans le point « 3. Notes sur le bilan » de cette même annexe.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note « 2.4 Immobilisations financières » de l'annexe expose les principes et les méthodes comptables relatifs à l'approche retenue par votre société pour le suivi de la valeur des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des estimations réalisées par votre société, nous avons vérifié le bien-fondé de l'approche retenue et nous nous sommes assurés de sa correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

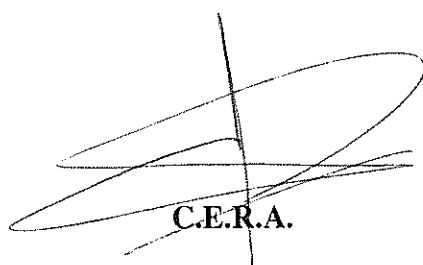
Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

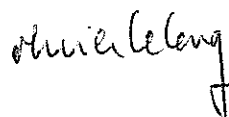
En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 15 juin 2009

Les Commissaires aux comptes



C.E.R.A.
Représentée par
Daniel BUCHOUX



AUDITEURS & CONSEILS ASSOCIES SA
NEXIA International
Représentée par
Olivier LELONG

Désignation de l'entreprise : GRUPE SATIMO Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 9
 Adresse de l'entreprise _____ Durée de l'exercice précédent* 1 2
 Numéro SIRET* _____ Néant

EBP Informatique 2009

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

				Exercice N clos le				N-1												
				3	1	1	2	2	0	0	8	3	1	0	3	2	0	0	8	
				Brut				Amortissements, provisions				Net								
				1				2				3								
												Net								
												4								
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA																	
		Frais d'établissement *	AB																	
		Frais de développement *	CX		849 823				521 994										3 718 935	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		54 523				31 459										178 344	
		Fonds commercial (I)	AII																3 458 543	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		31 111														31 111	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL																	
		Terrains	AN																	
		Constructions	AP																	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		526 404				513 749											543 588
		Autres immobilisations corporelles	AT		113 280				96 379											277 611
		Immobilisations en cours	AV																	
		Avances et acomptes	AX																	
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS																	
		Autres participations	CU		29 707 172															29 707 172
		Créances rattachées à des participations	BB																	
		Autres titres immobilisés	BD																	
Prêts	BF																			
Autres immobilisations financières*	BH		125 437															125 437		
	TOTAL (II)	BJ		31 407 751				1 163 581										30 244 170		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		783 770													783 770		
		En cours de production de biens	BN																	
		En cours de production de services	BP																	
		Produits intermédiaires et finis	BR																734 078	
		Marchandises	BT																	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV																	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		5 597 424				258 134										5 339 290	
		Autres créances (3)	BZ		5 677 267														5 677 267	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB																	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		599 961														599 961	
DIVERS	Disponibilités	CF		3 147 205														3 147 205		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		46 760														46 760		
	TOTAL (III)	CJ		15 852 386				258 134										15 594 252		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW																		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM																		
	Ecart de conversion actif *	CN																		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO		47 260 137				1 421 715										45 838 422		
Renvois : (1) Dont droit au bail :								125 437										(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations																Stocks :		
																		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		GROUPE SATIMO		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 691 041.)	DA	691 041	540 376	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	24 995 277	10 341 502	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	350 971	217 969	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG	191 510	191 510	
	Report à nouveau	DH	6 868 686	3 846 861	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 120 868)	2 660 037	
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL	31 976 617	17 798 254	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		235 402	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR		235 402	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	7 585 668	5 555 078	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	32 662	355 859	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	443 781	891 238	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 447 849	3 639 022	
	Dettes fiscales et sociales	DY	351 844	1 473 475	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA		31 804	
	Produits constatés d'avance (4)	EB		365 836	
	TOTAL (IV)	EC	13 861 804	12 312 311	
	Écart de conversion passif *	(V) ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	45 838 422	30 345 967	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	13 376 391	11 074 274		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		2 955 465		

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N				Total	Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
Désignation de l'entreprise : GROUPE SATIMO							Néant <input type="checkbox"/> *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens *	FD	5 827 010	FE		FF	5 827 010
			FG	1 755 411	FH		FI	1 755 411
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	7 582 421	FK		FL	7 582 421	
	Production stockée *					FM	56 839	
	Production immobilisée *					FN	2 442 300	
	Subventions d'exploitation					FO	322 176	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	33 263	
	Autres produits (1) (11)					FQ	5 539	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	7 678 061
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 601 755	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 705 609	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	180 849	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 020 137	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 636	
	Salaires et traitements *					FY	1 685 900	
	Charges sociales (10)					FZ	411 965	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	187 966	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	250 000	
	Autres charges (12)					GE	76 420	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	8 864 967	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(1 186 906)	
Opérations et continu	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	396	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	46 399	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	49 729	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	96 128	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	253 418	
	Différences négatives de change					GS	(12 484)	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	240 934	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(144 806)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(1 331 712)	
							1 793 653	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

EBP Informatique 2009

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise <u> GROUPE SATIMO</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	928	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	928	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	7 755	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	7 755	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(7 755)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(218 599)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 774 189	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	8 895 057	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(1 120 868)	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	A1	33 263	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Note préalable

1. Faits marquants de l'exercice

2. Principes, règles et méthodes comptables

- 2.1. Conversion des établissements autonomes
- 2.2. Immobilisations corporelles
- 2.3. Immobilisations incorporelles
- 2.4. Immobilisation financière
- 2.5. Stocks
- 2.6. Créances
- 2.7. Valeurs mobilières de placement
- 2.8. Enregistrement des produits

3. Notes sur le bilan

- 3.1. Immobilisations incorporelles
- 3.2. Immobilisations corporelles
- 3.3. Immobilisations financières
- 3.4. Variation des amortissements
- 3.5. Valeurs mobilières de placement
- 3.6. Variation des provisions
- 3.7. Stocks
- 3.8. Créances clients
- 3.9. Autres créances
- 3.10. Charges constatées d'avance
- 3.11. Capitaux propres
- 3.12. Emprunts et dettes financières
- 3.13. Dettes fiscales et sociales

4. Autres informations

- 4.1. Tableau des flux de trésorerie
- 4.2. Charge d'impôt
- 4.3. Détail des charges exceptionnelles
- 4.4. Ventilation de la production vendue par zone géographique
- 4.5. Engagements en matière de crédit bail et de location longue durée
- 4.6. Engagements en matière de retraite
- 4.7. Engagements hors bilan
- 4.8. Liste des filiales et participations
- 4.9. Effectif moyen employé durant l'exercice
- 4.10. Droit individuel à la formation
- 4.11. Evènements postérieurs
- 4.12 Rémunérations des dirigeants

Note préalable

Les comptes au 31 décembre 2008 ont été arrêtés par votre conseil d'administration
Cette annexe reprend les comptes de SATIMO SA et de ses établissements étrangers, à savoir :

Satimo Italie
Satimo Hong Kong
Satimo usa
Satimo Japon
Satimo Suède

Il faudra rester très prudent dans l'interprétation des chiffres car l'exercice ne fait que 9 mois contre 12 à l'exercice précédent, suite à la décision de l'assemblée générale de modifier la date de clôture au 31 mars

1. Faits marquants de l'exercice

Le 2 avril 2008, la société a comptabilisé l'augmentation de capital lancée sur les dernières semaines du précédent exercice. Cette augmentation qui portait sur 15 millions d'euros a atteint partiellement cet objectif.

Le 15 mai 2008, la société a racheté 61,35 % du capital de la ORBIT/FR. Avec cette opération, le groupe SATIMO, leader en antennes et en technologie de mesure de champ électromagnétique dispose d'une expertise de haut niveau en matière de systèmes mécaniques de haute précision et de scanners à balayage électronique.

Le 13 novembre 2008, la société a pris 100% du capital de la société BSM DISTRIBUTION. Cette entité juridique n'avait plus aucune activité depuis plusieurs années. Satimo SA a fait le 31 décembre 2008 un apport partiel d'actif à la valeur nette comptable, avec effet rétroactif au 1^{er} avril 2008 de toute son activité industrielle française à BSM, puis a changé la dénomination sociale de BSM DISTRIBUTION devenue aujourd'hui SATIMO INDUSTRIES.

2. Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables françaises ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Permanence des méthodes
- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Cependant, pour l'intégration des comptabilités des établissements autonomes situés en dehors de la zone euro, la méthode du cours de clôture est retenue.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.1. Conversion des établissements autonomes

Les comptabilités des établissements autonomes (Italie, Hong Kong, Suède, USA et Japon) sont intégrées à la comptabilité de l'établissement français pour la présentation des comptes annuels.

Pour les comptabilités des établissements situés hors de la zone Euro (USA, Hong Kong, Suède et Japon), il convient de les convertir en euro avant leur intégration.

Par dérogation aux règles générales (cours historique) et afin de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise, la méthode du cours de clôture est utilisée. Cette méthode consiste, en fonction, de la nature des postes comptables convertis à utiliser les cours de clôture, les cours moyens ou les cours historiques :

- Les comptes de bilan (à l'exception des comptes de liaison) sont convertis au cours de clôture.
- Les comptes de résultat sont convertis au cours moyen.
- Les comptes de liaison correspondant aux investissements et aux résultats successifs sont convertis au cours historique.

Les comptes de liaison « commerciaux » sont convertis au cours de clôture.

Les écarts de change résultant de ces conversions sont inscrits en capitaux propres dans une subdivision du poste report à nouveau, les écarts de conversion débiteurs venant ainsi en diminution du bénéfice distribuable.

2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition majoré des frais accessoires de transport et d'installation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée de vie estimée des immobilisations :

Agencements et installations	5 à 10 ans
Matériels et outillages	3 à 7 ans
Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 à 10 ans

Depuis le 1er avril 2005, la société applique de façon prospective le règlement 2002-10 du CRC relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et le règlement 2004-6 relatif à la définition des actifs. Une revue détaillée des actifs de la société au 1er avril 2005, notamment des valeurs d'usage des actifs, a montré que l'application de ces nouveaux règlements n'avait pas d'impact sur les comptes de la société.

2.3. Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et développement :

Les frais de développement sont passés en charge au cours de l'exercice. Compte tenu de l'apport partiel d'actif, seuls subsistent les frais de R&D supportés par l'établissement italien.

Les logiciels, brevets et licences sont comptabilisés au coût d'acquisition. Ils sont amortis sur une durée de 3 à 5 ans en mode linéaire.

Le mali d'ANTENNESSA a été transféré à SATIMO Industries lors de l'apport partiel d'actif.

2.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont essentiellement constituées des titres ORBIT et SATIMO Industries. L'estimation de la valeur recouvrable de ces actifs suppose la détermination de flux de trésorerie futurs résultant de l'utilisation de ces actifs. Il peut donc s'avérer que les flux effectivement dégagés par ces actifs diffèrent sensiblement des projections initiales.

2.5. Stocks

Les stocks de matières et composants et les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés à leur coût historique (coût d'acquisition ou coût de production).

Une provision est constituée si la valeur de réalisation à la clôture de l'exercice est inférieure à ce coût historique.

2.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée si cette valeur est supérieure à la valeur de réalisation probable à la clôture de l'exercice.

Les autres créances comprennent un compte de liaison entre SATIMO SA et SATIMO Industries. Ce compte permet d'enregistrer les flux effectués entre les deux sociétés entre la date de début d'exercice et la date de la décision de l'apport partiel d'actif à effet rétroactif

2.7. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titre d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Conformément au principe de prudence, les plus values latentes ne sont pas comptabilisées en compte de résultat. Les mouvements sont comptabilisés par application de la méthode FIFO.

2.8. Enregistrement des produits

Depuis le 1^{er} avril 2008, SATIMO SA a pris un rôle de holding. Son Chiffre d'affaire est constitué d'une part de la refacturation de frais de management et de fees, et d'autre part des ventes réalisées dans les établissements étrangers..

. Les règles pour l'enregistrement de ce Chiffre d'Affaires sont les suivantes.

- **Vente de produits et vente d'études :**

Le chiffre d'affaires est pris en compte au fur et à mesure de l'avancement des travaux (méthode à l'avancement). Des produits à recevoir (travaux non facturés) ou des produits constatés d'avance sont enregistrés sur la base du chiffre d'affaires total estimé et du degré d'avancement constaté par affaire (prix de revient total réalisé à la clôture de l'exercice par rapport au prix de revient total prévisionnel à la fin du contrat) pour constater l'écart entre la facturation et le chiffre d'affaires calculé à l'avancement.

Dans le cas où une perte à terminaison est envisagée, cette perte est constatée par la voie d'une provision pour risques sous déduction de la perte à l'avancement déjà constatée.

- **Maintenance**

Les contrats de maintenance sont facturés à date anniversaire et une fois par an en général. Le produit pris en compte dans le résultat est le prorata temporis de la valeur du contrat. Des produits constatés d'avance sont enregistrés pour la part non échue de ces contrats.

3. Notes sur le bilan

Les chiffres sont exprimés en euros, sauf indication contraire

3.1. Immobilisations incorporelles

	Valeur brute 31/03/2008	Apport partiel d'actif	Valeur brute 31/12/2008	Amortissements Au 31/12/2008	Valeur nette 31/12/2008
Frais de développement	6 687 763	5 837 940	849 823	521 994	327 829
Autres immobilisations incorporelles	4 273 580	4 187 946	85 634	31 459	54 176
TOTAL	10 961 343	10 025 886	935 457	553 453	382 005

Toutes les immobilisations incorporelles de SATIMO SA ont été apportées à SATIMO Industries. Seules restent les immobilisations incorporelles comptabilisées dans les établissements (en particulier, établissement italien).

3.2. Immobilisations corporelles

	Valeur brute 31/03/2008	Apport partiel d'actif	Valeur brute 31/12/2008	Amortissements Au 31/12/2008	Valeur nette 31/12/2008
Matériel industriel	1 558 310	1 031 906	526 404	513 749	12 655
Agencements	123 428	116 951	6 477	2 841	3 636
Mobilier et divers	508 715	401 372	106 803	93 538	13 265
TOTAL	2 190 453	1 550 229	639 684	610 128	29 556

Toutes les immobilisations corporelles de SATIMO SA ont été apportées à SATIMO Industries. Seules restent dans les immobilisations corporelles comptabilisées dans les établissements).

3.3. Immobilisations financières

	31/03/2008	Apport partiel d'actif	Augmentation	31/12/2008
Immobilisations financières				
Titres de participation	30 490	30 490	29 707 172	29 707 172
Autres immobilisations financières	162 929	37 492		125 437
TOTAL	193 419	67 982	29 707 172	29 832 609

Les titres de participation METRAWARE comptabilisés au 31 mars 2008 pour 30 490 euros ont été apportés à SATIMO Industries.

Les titres de participation sont constitués des 61.35% du capital de la société ORBIT/FR acquis le 15 mai 2008 (soit 11 082 410 €) et des 100% de la SAS SATIMO INDUSTRIES (soit 18 624 761 €).
 Les autres immobilisations financières sont constituées de dépôts de garantie.

3.4. Variation des amortissements

	31/03/2008	Dotations	Apport à SATIMO Industries	Diminution	31/12/2008
Coûts de recherche et développement	2 968 828		-2 446 834		521 994
Autres immobilisations incorporelles	605 582	46 192	- 620 315		31 459
immobilisations incorporelles	3 574 410	46 192	-3 067 149		553 453
Matériel industriel	1 014 722		-701 438		513 749
Amortissements			-24 234		
Mobilier et divers	354 532	141 774	-377 621	22 306	96 379
immobilisations corporelles	1 369 254	141 774	-1 103 293		610 128
TOTAL	4 943 664	187 966	-4 170 442	22 306	1 163 581

3.5. Valeurs mobilières de placement

La société détenait pour 599 961 euros de SICAV CIC achetés le 18 décembre 2008

3.6. Variation des provisions

Provisions	31/03/2008	Dotations	Apport à SATIMO Industries	31/12/2008
Provisions pour dépréciation des stocks	52 105		-52 105	
Provisions pour créances douteuses	237 217	250 000	-228 083	258 134
Provision pour garantie	235 401		-235 401	
Provision pour charges				
Provision Antennessa				
TOTAL	524 723	250 000	-515 589	258 134

3.7. Stocks

Tous les stocks ont été transférés de SATIMO SA vers SATIMO INDUSTRIES.

Il ne reste que les stocks des établissements, soit 783 770 euros dont 640 907 euros sont localisés en Italie.

3.8 Créances clients

Le solde clients au 31 décembre 2008 se décompose de la façon suivante :

	Créances clients	Produits non encore facturés
France		607 787 €
Italie	61 652 €	213 037 €
Japon	313 118 €	
USA	410 281 €	
Hong Kong	3 559 777 €	431 772 €
TOTAL	4 344 828 €	1 252 596 €

Ces créances sont provisionnées à hauteur de 258 134 euros à Hong Kong.

3.9 Autres créances

	31/03/2008	31/12/2008
Personnel avances et acomptes	19 111 €	-26 150 €
Etat- crédit d'impôt recherche	1 606 430 €	
TVA déductible	223 986 €	121 920 €
Crédit de TVA à reporter	321 362 €	28 030 €
TVA sur factures non parvenues	25 500 €	16 155 €
Créditeurs divers	326 406 €	566 €
Etat impôt sur les bénéfices		408 425 €
Liaison financière SATIMO Industries		5 128 320 €
Total	2 522 795 €	5 677 267 €

L'ensemble des autres créances à une échéance à moins d'un an.
Au 31 décembre, la société ne détenait pas d'effets de commerce.

3.10 Charges constatées d'avance

Ce poste présente un solde de 46 760. €
Les charges constatées d'avance sont constituées de

Intérêts financiers	29 512 €
Divers	17 248 €

3.11. Capitaux propres

	Solde au 31/03/2008	Affectation du résultat 2007/2008	Résultat de l'exercice 2008	Variation Ecart de change	Augmentation de capital	Solde au 31/12/2008
Capital social	540 376				150 665	691 041
Prime d'émission	10 341 502				14 653 775	24 995 277
Réserve légale	217 969	133 002				350 971
Autres réserves	191 510					191 510
Report à nouveau	3 846 861	2 527 035		494 790		6 868 686
Résultat 2008	2 660 037	-2 660 037	-1 120 868			-1 120 868
TOTAL	17 798 254	0	-1 120 868	494 790	14 804 440	31 976 617

Au 31 décembre 2008, le capital social se compose de 3 455 205 actions d'une valeur nominale de 0.2 €.

L'augmentation de capital a été réalisée le 3 avril par appel public à l'épargne. La valeur nominale des titres était de 0.2 euros, et la valeur d'émission de 20 euros.

Les écarts de change sont liés à la conversion des résultats accumulés par les établissements dont la comptabilité est tenue en devises

Bons de souscription d'Actions et bons de Créateurs d'entreprise

L'assemblée générale des actionnaires du 17 juin 2003 a autorisé l'émission des bons suivants : BCE, et BSA5.

Le recensement des titres donnant accès au capital existants au 31 décembre 2008 peut se présenter comme suit :

	BSA	OPTIONS
Date de l'assemblée générale	31-oct-06	16 juin 05
Date du conseil d'administration	26 fév 2007	26 fév 07
Nombre de titres émis	8000	100 375
Nombre de bénéficiaires	1	14
Prix d'exercice	23,20	23,14
Date limite d'exercice	26 fév 2017	26 fév 2012
Nombre de titre en circulation au 31/03/2008	8 000	100 375
Nombre de titres exercés sur la période	0	0
Nombre de titre en circulation au 31/12/2008	8 000	100 375

3.12. Emprunts et dettes financières

Le poste « emprunts auprès des établissements de crédit » intègre, d'une part le financement de l'acquisition d'ANTENNESSA pour un montant à l'origine de 3 millions €, et d'autre part un montant de 6 millions € pour le financement partiel de l'acquisition des 61.65% des titres ORBIT/FR.

L'échéancier de la dette au 31 décembre 2008, se décompose de la façon suivante :

Échéance	<1an	De 1 à 5 ans	TOTAL
Emprunts établissements de crédit	1 600 000	6 086 000	7 585 668
Emprunts et dettes financières diverses	32 662		32 662
TOTAL	1 632 662	6 086 000	7 618 330

Les autres dettes financières sont constituées à hauteur de 29 000 € des intérêts courus et pour le reste de comptes courants d'associés..

3.13 Dettes fiscales et sociales

	31/03/2008	31/12/2008
Personnel, charges à payer	347 373 €	41 633 €
Sécurité sociale	109 062 €	
Assedic	15 585 €	
Organismes divers	226 604 €	136 351 €
Personnel charges à payer		
Charges sociales sur congés payés	146 305 €	54 455 €
Charges sociales sur 13 ^{ème} mois	20 168 €	
Etat Impôt sur les bénéfices	374 249 €	
Taxe sur le CA à déclarer	3 410 €	11 201 €
TVA collectée	91 838 €	6 842 €
Etat – charges à payer	138 043 €	1 758 €
TVA / factures à établir	838 €	99 604 €
	1 473 475 €	351 844 €

Les dettes fiscales et sociales ont toutes une échéance à moins d'un an.

4. Autres informations

4.1. Tableau des flux de trésorerie

Compte tenu des changements de structure intervenus durant l'exercice, et l'absence de prise en compte de SATIMO Industries, le tableau de flux n'est en rien représentatif des mouvements de l'exercice. Afin d'éviter toute interprétation inexacte, il a été décidé de ne pas présenter de tableau de flux sur le présent périmètre. Pour avoir une restitution fidèle des mouvements de l'exercice, il faut aller consulter les annexes IFRS du groupe consolidé.

4.2. Charge d'impôt

Le produit d'impôt se décompose comme suit :

- Produit d'impôt lié au report en arrière des déficits : 298 K€
- Charge d'impôt sur l'établissement américain : 79 K€

4.3. Détail des charges exceptionnelles

Néant

4.4. Ventilation de la production vendue par zone géographique

	2008
France	508 183
Europe	976 046
Asie	4 389 093
USA	1 804 739
TOTAL	7 582 421

Le Chiffre d'affaire de 508 183 euros est intégralement constitué d'une facturation vers SATIMO Industries. Le reste du chiffre d'affaire (hors France) résulte de l'activité commerciale du groupe et est enregistré dans les différents établissements étrangers.

4.5. Engagements en matière de crédit bail et de location longue durée

Tous les crédits baux ont été transférés sur Satimo Industries

4.6. Engagements en matière de retraite

Conformément aux dispositions de la loi française, la société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires, aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions. La loi exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise en France à l'âge de la retraite. L'engagement de la société à ce titre au 31 décembre 2008 n'est pas significatif compte tenu de l'âge des salariés et par conséquent n'a pas été provisionné dans les comptes de la société. Les établissements étrangers ne sont pas concernés par l'engagement en matière de retraite.

4.7. Engagements hors bilan

- Il existe un nantissement de fonds de commerce pour 3,6 M€ accordé au CIC en garantie d'un emprunt bancaire.

4.8. Liste des filiales et participations

Nom de la participation	Capital	Réserves et report à nouveau	% du capital détenu	Valeur comptable des titres	Ca Ht Dernier exercice	Résultat
SATIMO Industries ORBIF/FR	4 700 000 € 921 000 \$	13 789 015 € -7 113 000 \$	100 % 61,65 %	18 624 761 € 11 082 410 €	6 377 643 € 23 118 000 \$	-2 058 776 € -3 474 000 \$

Satimo SA est la société consolidante.

Au 31 décembre 2008, aucun dividende n'a été encaissé au titre de l'exercice 2008. Aucune caution ni aval n'a été donné par SATIMO SA au profit de ses participations. Nous noterons cependant qu'une convention de trésorerie a été signée entre SATIMO SA et SATIMO Industries.

Détail des éléments comptabilisés ayant trait aux participations	
Titres de participation	29 707 171 €
Liaison SATIMO Industries (actif)	5 128 320 €
Chiffre d'affaires	508 183 €

4.9. Effectif moyen employé durant l'exercice

	France	USA	Italie	Hong Kong	Suède	Japon	TOTAL
Cadres	4	3	6	9	1	4	27
employés		2	4				6
TOTAL	4	5	10	9	1	4	33

4.10. Droit individuel à la formation

Les heures de formation restant au 31 décembre s'élèvent à 260.

4.11. Evènements postérieurs

Les équipes SATIMO et ORBIT/FR travaillent à mettre en œuvre les synergies identifiées tant au niveau opérationnel qu'au niveau commercial. Les premiers retours peuvent être qualifiés de très encourageants.

4.12. Rémunération des dirigeants.

Au cours de l'exercice, la rémunération brute des dirigeants s'est élevée à 461 045 euros.